



Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 2 avril 2019

Au delà de tout corporatisme, le SNMSU-UNSA Éducation se mobilise pour la promotion de la santé à l'école !

Alors que plusieurs articles sur la médecine scolaire vont être examinés par le Sénat dans le cadre du projet de loi « pour une école de la confiance », alors que plusieurs corps professionnels à l'Éducation nationale font des procès d'intention aux médecins de l'éducation nationale, le SNMSU-UNSA Éducation tient à rappeler ses orientations pour la politique de santé à l'école.

Pour mettre fin à toute rumeur, le SNMSU-UNSA Éducation précise tout d'abord qu'il ne s'est jamais positionné en faveur du retour à un service de santé scolaire « médico-centré » sous l'autorité du médecin de l'éducation nationale, chef de service.

Le SNMSU-UNSA Éducation, syndicat majoritaire des médecins de l'éducation nationale, demande le maintien des médecins de l'éducation nationale à l'Éducation nationale, une politique de santé à l'école avec des objectifs clairement définis qui priorisent la prévention dans le premier degré, une organisation fonctionnelle et complémentaire des personnels de santé dans le respect de leurs compétences, un pilotage par des experts en santé publique et enfin, une véritable évaluation des politiques conduites.

Le SNMSU-UNSA Éducation rappelle que les médecins de l'éducation nationale, en plus de leur doctorat en médecine, ont tous une formation en santé publique et en promotion de la santé et qu'ils sont, à ce titre, les référents santé des chefs d'établissement, des IA-DASEN, des recteurs et de la DGESCO.

Les indicateurs de santé de plus en plus préoccupants chez les enfants et les adolescents et la diminution du nombre de réalisations des bilans de santé à l'école sont le résultat du statut quo de la politique de santé à l'école de ces dernières années.

Il est donc essentiel, au delà des considérations corporatistes, que l'ensemble des membres de la communauté éducative se mobilisent pour la promotion de la santé à l'école dans l'intérêt des élèves, et en particulier des plus vulnérables !

Il est donc urgent que notre ministère prenne enfin en compte les préconisations des nombreux rapports sur la médecine scolaire qui vont toutes dans le même sens et qui sont celles que défend le SNMSU-UNSA Éducation !

Marianne Barré, secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation